CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

TITRE DU FONDS DE DOTATION

Bourse de l'Association des étudiant(e)s en sciences pour l'étudiant(e) s'étant le plus amélioré(e)

INTRODUCTION

Le fonds de l'Association des étudiant(e)s en sciences a été créé en 2003 par l'Association des étudiant(e)s en sciences (AES), à la suite des résultats du référendum de 2002 mené lorsque le professeur Christian Detellier était doyen de la Faculté des sciences. Les bourses sont destinées aux étudiantes et étudiants du premier cycle de la Faculté des sciences. Le fonds pour la Bourse de l'Association des étudiant(e)s en sciences pour l'étudiant(e) s'étant le plus amélioré(e) est devenu un fonds doté en 2010.

OBJECTIF DU FONDS
Attribuer une bourse à des étudiantes et étudiants du premier cycle de la Faculté des sciences qui ont fait preuve du plus haut degré d'amélioration.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Admissibilité

La personne candidate doit:
1. être citoyenne canadienne, résidente permanente, personne à statut protégé/réfugié ou étudiante internationale;
2. être inscrite à temps plein en deuxième, troisième ou quatrième année d'un programme de premier cycle à la Faculté des sciences de l'Université d'Ottawa;
3. être inscrite au prochain trimestre d'automne;
4. avoir obtenu le « facteur d'amélioration (F.A.)» le plus élevé, qui sera calculé de la façon suivante : F.A. = MPT la plus récente - (moins) MPT du premier trimestre de la première année d'études (la MPT du trimestre d'été ne sera pas prise en considération à moins que l'étudiant(e) ne soit inscrit(e) à temps plein); et
5. posséder un bon rendement scolaire.

Valeur de la bourse: Variable

Nombre de bourses: Variable

Fréquence d'attribution: Annuelle

Programme ou cycle d'études: Premier cycle

Responsable des demandes: Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes: 1er mai

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible au https://bourses.uottawa.ca/, et doit comprendre une copie non-officielle du relevé de notes de la personne candidate.